



CHARTRE DE L'INSTITUT DE L'INNOVATION SUR LES DISPOSITIFS MEDICAUX (I2DM) : NOS 6 VALEURS CARDINALES

- **Innovation en Santé**

I2DM a choisi la thématique de l'Innovation en Santé comme objectif moteur. Il opte pour une dynamique tournée vers l'avenir et vers le développement des dispositifs médicaux et du diagnostic en Santé.

Les cours, interventions et événements mis en place dans le cadre du DU "Innovation et Dispositifs Médicaux" d'I2DM contribuent intégralement à cet objectif.

La création d'un label identitaire I2DM, valorisant les personnes physiques et morales participant à la formation des futurs experts du domaine de l'innovation sur les dispositifs médicaux, est un objectif de l'Institut à terme.

- **Innovation Pédagogique**

Dans sa démarche fortement orientée vers l'Innovation, I2DM s'intègre dans une dynamique de pédagogie innovante.

Le DU "Innovation et Dispositifs Médicaux", le master DMCC (Dispositifs Médicaux : de la Conception à la Commercialisation) et l'option industriel filière "Dispositif Médical" du cursus pharmaceutique d'I2DM s'insèrent donc logiquement dans le contexte actuel de l'évolution des enseignements dans le supérieur, soit un changement des pratiques d'enseignement, vers de l'enseignement-apprentissage pour être au plus près de la réalité professionnelle. L'étudiant est placé au centre de cet enseignement-apprentissage, redéfinissant ainsi les rôles et implications de l'enseignant et de l'étudiant par le biais du déploiement de méthodes et d'espaces pédagogiques dédiés

Dans cette démarche, l'Institut souhaite :

- développer des compétences et savoir-être chez les inscrits
- privilégier le travail collaboratif et coopératif, en groupes d'étudiants, au sein d'apprentissages par projets et par problèmes.

- **Réseaux et parrainage**

L'Institut mettra en place des réseaux permettant notamment le parrainage et le mentoring des étudiants, ou d'autres membres de l'Institut. La création d'une communauté I2DM par le biais de différents réseaux est essentielle pour le développement de l'écosystème de l'Institut pour créer, maintenir, et développer un lien fort entre les différents membres de cette communauté (étudiants, enseignants, industriels...). L'inscription à ce réseau est obligatoire dans le cadre des formations du périmètre de l'Institut.

L'objectif de l'I2DM est également de favoriser la création de liens entre les futurs diplômés et les anciens. Ce réseau a pour vocation de créer un vivier professionnel pour les nouveaux inscrits et de confier un rôle de parrain aux Anciens pour guider les nouveaux inscrits.

Le respect des conditions d'utilisation de ces réseaux est indispensable : respect de la liberté et de la personne d'autrui ; respect des valeurs de l'Institut.

- **Partenariats**

L'I2DM est actif dans la recherche et le développement de partenariats institutionnels régionaux, nationaux et internationaux pour développer et soutenir le concept d'Innovation en Santé.

La recherche et le développement de partenariats avec des industriels du secteur, des établissements professionnels de Santé, des collectivités locales (communauté d'agglomérations, région) et de partenariats éco responsables font partie des axes majeurs de développement de l'I2DM.

- **Ecoresponsabilité**

L'Institut s'engage à réduire la consommation de carbone dans ses activités, à privilégier des supports non polluants, à mettre en place des systèmes écoresponsables (co-voiturage, déplacements pédestres, poubelles de tri et recyclage...)

L'engagement des acteurs de l'Institut dans cette démarche est essentiel. Le respect et le développement de ces pratiques est demandé aux apprenants, intervenants et aux collaborateurs de l'I2DM.

I2DM se donne à terme comme objectif l'obtention d'un label écologique.

Confidentialité

I2DM s'engage dans la protection des données personnelles ainsi que des informations confidentielles des projets scientifiques des intervenants et des apprenants. Il s'engage également à respecter et faire respecter la confidentialité des données scientifiques.

Il exige la signature par les intervenants et les apprenants d'un contrat de confidentialité, concernant toutes les informations confidentielles avérées ou supposées comme telles qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre des activités de l'Institut.